

<b>DEPARTEMENT du</b> <b>GARD</b> <b>ARRONDISSEMENT de</b> <b>NÎMES</b> <b>CANTON de ST GILLES</b>	<b>COMMUNE DE CAVEIRAC</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES</b> <b>DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>N° DE20260506_55/366</b>
	<b>Du 5 juin 2026</b> <b>à 18 heures 00</b>
<b>NOMBRE :</b> <b>De Conseillers en exercice : 27</b> <b>De Présents : 21</b> <b>De Votants : 24</b> <b>Absents ayant donné</b> <b>procuration : 3</b> <b>Absents excusés sans</b> <b>procuration : 1</b> <b>Absents non excusés sans</b> <b>procuration : 2</b>  <b>Objet : Élection des délégués du</b> <b>Conseil Municipal et de leurs</b> <b>suppléants en vue de l'élection</b> <b>des Sénateurs</b>	<p>L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de <b>Caveirac</b> étant réuni salle du Conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,</p> <p><b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Catherine LAPIERRE ; Florence DUSSAUT ; Jérôme BALLESTEROS ; Odile GIOVANNELLI ; Pascal MIARD ; Philippe GALLI ; Marcel DESPROGES ; Didier PAQUETTE ; Philippe LOYAU ; Nathalie PERROT ; Sophie ESCUDIER ; Valérie MARINARO ; Sophie GIMENO ; Gwendoline PELLISSIER ; Gautier CASES ; Pauline DELOFFRE ; Patrick ETIENNE ; Loïc CODOU ; Florence COMTE</p> <p><b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Antoine GIRON pouvoir à Florence COMTE, Morganne SAUNIER pouvoir à Isabelle MAZAY, Elisabeth CRES pouvoir à Loïc CODOU</p> <p><b>Etaient absents excusés sans procuration :</b> Marc SERVILE</p> <p><b>Etaient absents non excusés sans procuration :</b> Cyril GUERRE, Ruben VANEL</p>

Monsieur le Maire, rapporteur :

### 1. Ouverture et Constat du Quorum

Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire, ouvre la séance en application de l'article L. 2122-17 du CGCT. Il procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre [Nombre] conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

### 2. Constitution du Bureau Électoral

En application de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire. Il comprend également les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Jean-Luc CHAILAN
- Odile GIOVANNELLI
- Gautier CASES
- Pauline DELOFFRE

### 3. Rappel des Règles du Scrutin

Monsieur le Maire rappelle les dispositions applicables :

- Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2026-05-21-00001 en date du 21 mai 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués à élire, la commune doit élire **15 délégués titulaires** et **5 suppléants**.
- Conformément aux articles L. 289 et R. 133 du Code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte

moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

- Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire constate qu'une seule liste commune de candidats, issue d'une concertation entre l'ensemble des sensibilités du conseil municipal, a été formellement déposée.

Cette liste est dénommée : Caveirac Sénatoriales 2026

Il est ensuite procédé au vote secret par bulletin déposé dans l'urne.

### Résultats du Scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 24
- c. Nombre de bulletins blancs / enveloppes vides : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 24

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Caveirac Sénatoriales 2026	24	15	5

### Proclamation des Élus

Au vu des résultats, Monsieur le Maire proclame élus délégués et suppléants les candidats de la liste **Caveirac Sénatoriales 2026** dans l'ordre de présentation :

#### Délégués Titulaires (15)

1. CHAILAN Jean-Luc
2. MAZAY Isabelle
3. SERVILE Marc
4. LAPIERRE Catherine
5. GUERRE Cyril
6. DUSSAUT Florence
7. BALLESTEROS Jérôme
8. GIOVANNELLI Odile
9. MIARD Pascal
10. PERROT Nathalie
11. PAQUETTE Didier
12. ESCUDIER Sophie
13. GALLI Philippe
14. COMTE Florence
15. CODOU Loïc

#### Suppléants (5)

1. LEMONNIER GIMENO Sophie
2. VANEL Ruben
3. MARINARO Valérie
4. DESPROGES Marcel
5. DELOFFRE Pauline

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
A Caveirac, le 8 juin 2026

Le Maire

Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de séance

Odile GIOVANNELLI.....

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026



ID : 030-213000755-20260605-DE2026050655366-DE